

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 49 (1920)
Heft: 11

Artikel: Les travaux manuels pour garçons à l'école primaire [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. —
Le numéro : 25 ct. — Annonces : 40 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre**, professeur à l'Ecole normale, **Hauterive-Posieux**. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois. Les travaux de la Partie pratique doivent être adressés à **M. Firmin Barbey**, inspecteur scolaire, à Fribourg.

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey**, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, **Varis, Fribourg**, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie **Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg**.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Les travaux manuels pour garçons à l'école primaire (suite). — Les lectures scientifiques relatives aux trois règnes minéral, végétal et animal, aux trois cours de l'école primaire. — Partie pratique. — Leçon de grammaire. — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire.

Les travaux manuels pour garçons à l'école primaire

(Suite.)

3. Pensées de quelques pédagogues concernant les travaux manuels.

La plupart des pédagogues se sont montrés partisans de l'introduction des travaux manuels à l'école. Rousseau, dans son *Emile*, recommande le travail des mains comme étant celui qui est le plus naturel à l'homme. « De toutes les conditions, la plus indépendante de la fortune et des hommes est celle de l'artisan. » Je ne dis pas à Emile : « Apprends l'agriculture », il la sait. Je lui dis : « Cultive l'héritage de tes pères, mais si tu perds cet héritage, ou si tu n'en as point, apprends un métier. » Les idées de Rousseau exercèrent une grande influence en Allemagne et en France, car c'est à partir de

cette époque que l'on commença à étudier soigneusement la question des travaux manuels.

Pestalozzi expose dans son bel ouvrage : *Comment Gertrude instruit ses enfants*, ses généreuses idées au sujet du rôle que doit jouer dans l'éducation le travail manuel. D'après lui, l'apprentissage d'un métier devrait être considéré comme base de l'éducation.

Fröbel, grand admirateur de la nature, observateur intelligent, sut baser sa méthode sur les lois naturelles et sur l'instinct d'activité libre et de spontanéité de l'enfant. « C'est en faisant jouer l'enfant avec des balles, des cubes, des briques, des planchettes, des bâtonnets, des cercles, des perles ; c'est en lui apprenant à modeler, à dessiner, à plier et découper du papier, à tresser, à tisser, à chanter, etc., qu'il développe harmoniquement toutes ses facultés et le prépare physiquement, intellectuellement et moralement à devenir homme. » (Montfort.)

4. Ce que l'on fait ailleurs pour les travaux manuels.

Il faudrait des livres pour dire tout ce qui, jusqu'à présent, a été fait concernant les travaux manuels.

C'est de la Finlande qu'est parti le mouvement en faveur de cet enseignement. La Suède a pris une place importante à la tête de ce mouvement qui, dirigé contre la vieille pédagogie exclusivement intellectuelle, a, dans les dernières années, fait de l'éducation physique un facteur considérable de toute éducation rationnelle. La Belgique, avec toutes ses industries, a compris de bonne heure déjà les avantages des travaux manuels pour garçons. Mais c'est surtout en France et en Allemagne que l'enseignement manuel s'est développé. Les idées de Rousseau y ont exercé une heureuse influence à ce sujet. En France, en 1845, cet enseignement était déjà donné dans une cinquantaine d'écoles primaires. Néanmoins, ce n'est qu'à partir de 1882 qu'il fut décrété obligatoire dans toutes les écoles du degré primaire. Les occupations généralement pratiquées sont : le travail du papier, le cartonnage, le dessin, le modelage, la vannerie, le travail du fil de fer, le travail du bois et la sculpture.

En Allemagne, c'est surtout en Saxe que le travail manuel a fait des progrès. Les villes de Leipzig, Osnabrück, Kiel, Stuttgart, Francfort, Magdebourg, Dresde, Görlitz, Königsberg ont aussi ouvert des cours et introduit cette branche dans leurs programmes d'enseignement. A cause de la guerre actuelle, cet enseignement revêt une importance particulière. Dans une réunion de la « Société allemande pour Travaux manuels », le Président, M. le maire Wilms-Posen, disait dans son discours : « La guerre, en appelant tout le peuple avec tous ses métiers aux mêmes efforts, a montré l'importance des travaux manuels, soit pour le particulier, soit pour la totalité. Après la guerre, ce sera le travail de qualité qui entrera surtout en ligne

de compte et ce travail demandera une éducation systématique de la jeunesse masculine aux travaux manuels. Cet enseignement doit former le pont qui mène de la philosophie de l'école à la vie pratique. »

En Suisse, ce fut M. Rüdin, instituteur à Bâle, qui, en 1882, tenta avec quelques collègues, les premiers exercices de travaux manuels à l'école primaire. Le public et les autorités encouragèrent ce mouvement et des cours furent organisés en 1884 à Bâle, en 1886 à Berne, en 1887 à Zurich, en 1888 à Fribourg, en 1889 à Genève, à Bâle et à Neuchâtel en 1893, etc. Depuis lors, la Société suisse pour l'extension des travaux manuels a fait donner, avec l'appui financier de la Confédération, de nombreux cours dans toutes les parties de la Suisse. Malheureusement, « la guerre ayant éclaté, la subvention par la Confédération a été suspendue et toute instruction pour maîtres de travaux manuels fut enterrée. » (*Neue Zürcherzeitung*, 17 oct. 1916.) Le 24 septembre 1916, M. Oertli, de Zurich, Président de la Société pour travaux manuels, disait avec raison : « L'école doit changer sa méthode d'enseignement. Au lieu de cultiver et de fixer le savoir seul, elle doit apprendre aux écoliers la pratique, soit en travaillant dans les champs d'expériences, ou avec des outils dans les ateliers, ou par des observations dans les courses, ou en écrivant et dessinant dans les salles de classes. Au point de vue d'économie publique, le temps nous apprend que notre peuple doit chercher les racines de sa force plus en soi-même et qu'il doit se défendre de la trop grande influence de l'étranger, Il faut donc un développement plus pratique, surtout dans le travail manuel de l'école. »

« Depuis longtemps les cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Genève ont introduit dans leur loi scolaire le travail manuel ; l'Etat se charge pour moitié des frais que nécessite cette branche. — La ville de Zurich a adopté un programme pour cet enseignement en 1895 et n'a cessé depuis lors de voir cette branche se développer de plus en plus.

« Actuellement, toutes les principales villes de la Suisse ont adopté cet enseignement comme moyen de développer chez l'enfant le goût du travail. Dans la plupart des communes, ce sont les autorités communales qui, sur la demande des instituteurs, ont établi les cours ; dans d'autres, comme à Aarau, à Olten, ce sont les Sociétés d'utilité publique ; ailleurs, ce sont les Sociétés d'arts et métiers, ainsi à Riesbach ; ailleurs encore, ce sont des Sociétés dites de travaux manuels spécialement constituées pour créer et entretenir ces cours : tel est le cas à Saint-Gall, à Zurich, à Muri-stalden, à Montilier, à La Chaux-de-Fonds, à Morat, etc. Les travaux manuels sont en outre enseignés dans un certain nombre d'orphelinats, refuges, instituts de sourds-muets, etc. » (L. Genoud.)

5. Les « Travaux manuels » à l'Orphelinat de Fribourg.

A Fribourg, depuis de longues années, les travaux manuels ont été introduits à l'Orphelinat de la ville. Leur utilité a été reconnue bien souvent, soit comme moyen d'occuper utilement les orphelins pendant leurs loisirs, soit comme moyen de développement. Dans les premières années, les élèves étaient occupés à des travaux de cartonnage, de modelage, de découpage. Actuellement, les travaux manuels consistent presque exclusivement dans le travail du bois. Nous avons eu le plaisir de visiter ce cours et nous avons admiré l'entrain que mettent les enfants dans l'accomplissement de leurs tâches. Pour l'atelier, les garçons sont divisés en deux sections (moyenne et supérieure) et chaque élève a son établi et ses propres outils. Le travail dure de 8-10 heures par semaine, en hiver, et un peu moins durant la bonne saison, où les orphelins sont occupés aux travaux agricoles. Dans la section moyenne, les élèves travaillent surtout avec le couteau et la râpe. Ils arrivent à confectionner très bien des petits objets tels que : aiguilles à tricoter, coupe-papier, porte-plumes, petits plateaux de table, planchette à cordeau, etc. Le travail au rabot, à la scie, au ciseau, au tour, le chantournage, les assemblages, sont réservés aux élèves de la section supérieure. Nous avons pu admirer la précision et le bien-fini qu'apportent ces jeunes gens dans la fabrication de porte-brosses, porte-habits, banquettes, cadres de photographies, petites bibliothèques de table, etc. Il est à remarquer que dans le choix des travaux, le maître s'efforce de viser toujours vers le pratique. C'est ainsi que ces orphelins arrivent à acquérir des aptitudes manuelles très développées et nombreux sont ceux qui choisissent un métier. Leur maître dévoué, M. Pasquier, peut se féliciter d'avoir donné, à bien des jeunes gens, une formation pratique qui, certainement, leur a été utile à leur entrée en apprentissage.

6. Rapport du travail manuel avec les autres branches du programme scolaire.

Le cours de travaux manuels s'associera le plus possible aux autres branches du programme. On peut affirmer, d'une façon générale, qu'il facilite et qu'il fortifie la compréhension de toutes les connaissances et qu'il est le complément naturel de bien des leçons.

Le dessin, et surtout, le dessin technique, ne pourra que profiter du concours précieux que lui apportera le travail manuel. Les exercices de pliage géométrique, le découpage du papier et du carton, le tracé de croquis cotés, la construction d'objets en carton, en bois, en fer, d'après des plans, la décoration des objets de carton-

nage, les exercices de modelage, de sculpture, etc., procureront aux élèves l'occasion d'appliquer, dans leurs travaux, les connaissances acquises pendant la leçon de dessin.

Les exercices de calcul, au degré inférieur, se font avantageusement à l'aide de bâtonnets, de mosaïques, de boules; les enfants confectionnent leur boulier-compteur. Les collections de mesures du système métrique peuvent également tirer grand profit des travaux manuels. L'enfant aura certainement une notion plus complète des mesures métriques, s'il a été appelé à faire lui-même un certain nombre de modèles. L'instituteur pourra faire construire les différentes unités avec les formes qui rendent manifeste leur dérivation. Le mètre, ses multiples et ses sous-multiples, seront construits en bandes de papier ou en bois; les principales mesures de surface seront construites en papier ou en carton; les mesures de volume et de capacité seront confectionnées en carton; les mesures de poids seront représentées par des volumes d'eau remplissant les volumes construits précédemment, etc.

Les notions de formes géométriques seront mieux comprises si les élèves construisent les solides qui font l'objet des leçons.

Les sciences naturelles profiteront largement des travaux manuels, si l'enfant est appelé à construire ou à monter lui-même des appareils, bien rudimentaires, il est vrai, destinés aux petites expériences faites en classe. Le nécessaire « Chauvet » nous montre combien il est facile, avec peu de chose souvent, de se monter tout un système expérimental. — C'est en se formant un herbier que l'élève étudiera les plantes; c'est en collectionnant les minéraux, les insectes, etc., qu'il acquerra des notions exactes, soit en minéralogie, soit en zoologie.

Dans bien des cas, le travail manuel viendra en aide à la géographie, car les élèves, en se confectionnant des cartes en dessin ou en relief, auront une idée plus exacte du pays.

Nous pourrions montrer les services que rendrait le travail manuel à d'autres branches, telles que la rédaction, la gymnastique, l'hygiène, etc.; les quelques considérations qui précèdent suffiront, nous osons l'espérer, pour démontrer la place importante que devrait occuper le travail manuel à l'école primaire. « En un mot, le travail manuel permettra : *a*) de donner un enseignement plus intuitif, plus concret, plus pratique, plus fécond; *b*) de mieux préparer les enfants à la vie pratique. Il est la conséquence naturelle de l'introduction des méthodes actives dans l'enseignement primaire. » (Montfort.)

(A suivre.)

